



Extraits des délibérations du Conseil Municipal du 5 octobre 2009 :

☞ **Projet de modification de tracé d'une partie du chemin rural de la Métairie Haute :** Sont concernés par ce projet les nouvelles parcelles provenant de la division des parcelles AV n°76-77 que la commune se propose d'acquérir : D de 20 Ca - H de 762 Ca - L de 590 Ca. La Commune cédera aux consorts Vézinet, les parcelles provenant de l'ancien chemin : P de 450 Ca - O de 210 Ca et N de 180 Ca.

L'achat et la vente simultanés se feront à l'euro symbolique. Les Consorts Vézinet prendront en charge les frais de géomètres et les frais de notaires correspondants. L'enquête publique n'ayant relevé aucune observation, le Conseil Municipal précise à l'unanimité que l'échange se fera sans paiement de soulte de part et d'autre car les biens échangés sont de valeur équivalente et approuve la modification de tracé ; les frais notariés seront à la charge des demandeurs.

☞ **Panneaux indicateurs - Projet de numérotation des rues et voies principales :** le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'achat de panneaux indicateurs ainsi que la numérotation des maisons de la commune, en commençant par le village. Une commission est chargée de l'évaluation des travaux et de leur organisation.

☞ **Subvention Centre de Loisirs La Clé des Champs :** le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention au centre la Clé des Champs sur la base des journées de présence des enfants en 2008, soit un montant de 2 652.70 €.

☞ **Transfert des compétences voirie et assainissement :** suite au transfert des compétences voirie et assainissement, Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité les membres qui participeront aux commissions « évaluation » : messieurs Gauthier et Lelong, et « organisation » : messieurs Courpet et Pépin.

☞ Le conseil entérine la demande en non-valeur d'une créance cantine.

☞ Le conseil approuve la mise en conformité de l'indemnité d'administration et de technicité du Régime Indemnitaire du Personnel Administratif de la commune.

☞ Le conseil accepte la dissolution du syndicat intercommunal de Cestayrols auquel adhère la commune ; décide des mesures de reclassement du personnel ; demande l'adhésion de la commune au SDET et en adopte les statuts.

☞ **Questions diverses :** les travaux de nivellement du terrain de bi-cross ont commencé. Les vestiaires du foot ont été inspectés par la fédération française de foot ; le WC arbitre doit être enlevé. Le conseil approuve la mise en place de deux « agelco » pour agrandir les vestiaires du Foot et la réalisation d'une armoire pour la gymnastique.

Pigeonnier : L'architecte des Bâtiments de France propose de classer le pigeonnier des Cauquillous.

Lampadaires : la commune attend le devis de l'entreprise Chamayou pour la remise en état des lampadaires.

Extraits des délibérations du Conseil Municipal du 14 décembre 2009 :

☞ **Transfert de compétences de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et extension de compétences de la Communauté d'Agglomération de l'albigeois.**

Le conseil approuve l'extension des compétences de la C2A en matière d'assainissement (eaux usées, assainissement collectif et non collectif, assainissement des eaux pluviales), d'éclairage public, de nettoyage et balayage, de salage et déneigement.

Prend acte de la modification de la définition de l'intérêt communautaire telles que détaillées ci-après : construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire : Médiathèque Pierre-Amalric et bibliothèque-ludothèque de Cantepau d'Albi (y compris le Médiabus), Médiathèque de Saint-Juéry, Médiathèque de Lescure.

Le conseil approuve les nouveaux statuts de la C2A ; approuve la convention de gestion transitoire par la mise à disposition des services communaux au profit de la C2A ; approuve la constitution d'une plateforme collaborative d'ingénierie et de ressources administratives à l'échelle des 18 collectivités du territoire albigeois afin d'optimiser les services fonctionnels, en parallèle des transferts de compétences ; autorise le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération et de la « Charte de bonnes pratiques de l'albigeois entre les communes et la C2A pour la mise en œuvre des compétences transférées » au 31 décembre 2009 ; les personnels dont les missions sont attachées aux compétences transférées feront l'objet d'un transfert ou d'une mise à disposition dans les effectifs communautaires dans le respect des conditions statutaires et de garanties des droits et avantages acquis conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales.

L'un des participants s'abstient de vote. Cette délibération a été adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

☞ **Dissolution du Syndicat Intercommunal du Réseau d'écoles des Rives du Tarn :** le Conseil Municipal accepte la dissolution du syndicat intercommunal du Réseau d'Écoles des Rives du Tarn à compter du 1^{er} janvier 2010.

☞ **Création poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe :** la dissolution du Sivu du RER les Rives du Tarn entraîne la reprise du personnel pour les communes membres. Le Conseil Municipal rejette à l'unanimité la création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe pour 0.57/35^{ème}, soit 2.5 h par mois. Considérant cependant le contexte social et la situation de l'agent concerné, l'agent sera indemnisé dans les conditions prévues par le CCT.

☞ Retrait du Sivom du Plateau Villeneuvois : le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le retrait de la commune du Sivom du Plateau Villeneuvois suite aux transferts de la compétence Voirie à la C2A.

☞ Modification du Tracé du chemin rural de la Métairie Haute 2^{ème} partie : Sont concernés par ce projet les nouvelles parcelles provenant de la division des parcelles AV n°76-77 : D de 20 Ca, H de 762 Ca et L e de 590 Ca. La commune cédera aux consorts Vézinet, les parcelles provenant de l'ancien chemin : P de 450 Ca, O de 210 Ca et N de 180 Ca. L'achat et la vente simultanés se feront à l'euro symbolique. Les Consorts Vézinet prendront en charge les frais de géomètres et les frais de notaires correspondants. Ces opérations seront soumises à enquête publique. Le Conseil Municipal précise à l'unanimité que l'échange se fera sans paiement de soulte de part et d'autre car les biens échangés sont de valeur équivalente ; approuve la modification de tracé et dit que les frais notariés et du géomètre seront à la charge du demandeur.

☞ Délibération modificative budgétaire pour le lavoir : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'allocation de crédits supplémentaire de 1 000 € nécessaires à la réfection du lavoir.

☞ Régie de Quartier : le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention de services pour des travaux de débroussaillage et de nettoyage du chemin rural « du genièvre » dans le cadre du PLIE par la Régie de Quartier de Lapanouse.

☞ Attribution d'un fonds de Concours : le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise, Monsieur le Maire à signer la convention pour l'attribution d'un fonds de concours par la C2A d'un montant de 12693 €, sur un montant de dépenses de 25 386 € TTC, pour l'entretien des bâtiments communaux.

☞ Questions diverses : Le conseil décide à l'unanimité d'offrir un apéritif aux nouveaux arrivants de la Commune.

Actualité municipale :

- **Les élections** se tiendront les dimanche 14 et 21 mars de 8h à 18h à la mairie.

- **A l'honneur** : Deux castellévissiens ont été médaillés par le Comité Départemental de la Jeunesse et des Sports le 21 décembre à la préfecture d'Albi : M. Gérard Besset et madame Monique Innocenti. Qu'ils en soient félicités.

- **Ordures Ménagères** : les nouvelles règles de collecte s'appliqueront à partir du vendredi 16 avril.

- **TAD (transports à la demande)** : suite à l'enquête sur les transports, la C2A prévoit l'usage du TAD le samedi et en période de vacances.

- **Sécurité des transports scolaires** : les enfants fréquentant les arrêts de bus sont tenus d'utiliser les gilets fluo qui leur ont été distribués en début d'année scolaire.

- **Rénovation de l'habitat** : des subventions de la commune pourraient s'ajouter aux subventions d'Etat et de l'Agglo.

- **Les sentiers du vieux village** : le programme de remise en état se poursuit. L'aménagement d'aires de repos à divers emplacements du village (aire de jeux, vieux village) est à l'étude.

- **Déneigement** : la municipalité remercie les agriculteurs qui ont déneigé les routes desservant leurs exploitations.

- **Projet d'implantation d'un circuit de stages de prévention routière sur le site du Moto-cross** : à l'étude.

- **La Maison Pour Tous** : des réparations ont été réalisées (WC, fenêtres, étanchéité) ; la porte d'entrée sera réparée ou remplacée.

- **Aire de jeux** : un projet est en cours pour la mise en œuvre de l'aire de jeux demandée par le CMJ.

Actualité des associations :

- **Le Tennis Club** : calendrier 2010 - 29 mai : après-midi récréative avec repas de fin d'année à la salle P. Valax. Stages de découverte ou de perfectionnement de mi juin à mi juillet. Carte d'accès aux courts de tennis extérieurs pour l'été. Découverte et cours gratuits pour les petits (M.S ET G.S) en septembre. Tournoi adulte du 8 septembre 2010 au 26 septembre 2010.

- **CAVITOUR** : Animations équestres au Domaine Thomières. Renseignements au 06 62 60 07 27.

- **Le Motocross** : 10 et 11 avril : Championnat du Monde MX3, Championnat d'Europe MX2 et Championnat d'Europe 150cc 4 temps - 2 et 3 octobre : Finale Championnat de France Quad Cross « Elite ».

- **AFC** : Grande nuit celtique le 13 mars, à l'occasion de la St Patrick, animée par notre artiste local Gerry Carter et le Celtic Living Spirit (musique, danses et claquettes irlandaises). Site www.gerrycarter.com ou contact : 05 63 47 78 52.

- **Academy Dance** : le gala du 26 juin se prépare activement. Contact : Marie-Lou Fons au 05 63 60 89 87.

- **Stop'Art** : Dans le cadre de l'opération "Des Saltimbanques Pour Mieux Guérir", Stop'Art, en collaboration avec les VMEH de l'hôpital d'Albi, organise trois manifestations : le mardi 2 mars avec Gerry Carter et les 9 et le 30 mars avec deux conteuses de La Maison du Soir de Carmaux. Contact : F. Barthe au 05 63 60 66 06.

- **Castel'Créa** : organise « Le Salon de Printemps Castellévissien » le 25 Avril 2010 de 10h à 19h à la salle Pierre Valax réunissant artistes peintres d'art et de terroir, créateur d'objets d'art, sous le parrainage de Corinne Despoix. Inscriptions (gratuites pour les castellévissiens) : mesdames Héral Tél. 0563460793, caroleheral2307@orange.fr, Alary : 0563563702 HR ou Gout : 0563602255 HR.

- **ADMR** : l'association de Castelnaud est désormais joignable pour tous renseignements par téléphone au 05.63.56.29.86 et par mail à admrcastelnaudelevis@orange.fr. Rappel : les règlements peuvent être effectués par CESU, prélèvements ou chèques libellés à l'ordre de l'ADMR et adressés à la trésorière Aline Tardieu ou à la Mairie.

- **Association de Sauvegarde du château** : journée nettoyage le 27 mai. Soirée Gerry Carter durant le séjour des jeunes du chantier Concordia.

- **APE** : animations à venir : Carnaval le samedi 20 Mars à la maison de retraite "Les Blés d'or", marché des écoles le samedi 29 Mai (une collecte de vêtements se fera en amont) et kermesse de fin d'année le vendredi 25 juin.